



PLAN DU BACHELOR EN MEDECINE A TEMPS PARTIEL (50%) Pour les étudiants débutant la 1^{ère} année du Baccalauréat universitaire en Médecine en 2022 ou plus tard

Conformément à la Directive 3.12 de la Direction en matière d'études à temps partiel (50%) pour les Baccalauréats universitaires, le cursus d'un étudiant inscrit à temps partiel est le même que celui d'un étudiant inscrit en Baccalauréat universitaire à temps plein. Les études à temps partiel ne sont possibles qu'à partir de la 2^{ème} année du Baccalauréat universitaire en Médecine. Les étudiants qui souhaitent effectuer leurs études à temps partiel doivent déposer leur demande au plus tard le vendredi avant le début des cours de BMed2.

La durée maximale des études à temps partiel pour les 2^{ème} et 3^{ème} années du Baccalauréat universitaire en Médecine est de 10 semestres. Le Règlement Baccalauréat universitaire en Médecine s'applique. En dérogation à l'article 12 al. 1 du Règlement d'études, les examens des 2^{ème} et 3^{ème} années du Baccalauréat universitaire en Médecine sont répartis sur 4 sessions distinctes, selon les tableaux ci-dessous.

Le principe de base est qu'un module constitue une unité insécable et doit être suivi entièrement au cours d'une même année académique. Cela garantit notamment l'adéquation entre la matière enseignée et l'examen passé. Les modalités d'examen restent identiques à celles du cursus à plein temps, quelles que soient les options retenues.

Etant donné les nombreuses contraintes horaires et pratiques des enseignements de médecine, il n'est pas possible pour un étudiant de suivre des études à mi-temps « à la carte ». L'École de médecine propose donc un Baccalauréat universitaire en médecine à temps partiel sous forme de plan d'études fixe. La Direction de l'École de médecine peut accorder des dérogations pour de justes motifs.

BACCALAUREAT

BMed2 - 1^{ère} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B2.1 et B2.2	Enseignement : B2.4, B2.6
Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.1 – Examen écrit (7 crédits ECTS) • B2.2 – Examen écrit (9 crédits ECTS) 	Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.4 – Examen écrit (9 crédits ECTS) • B2.6 – Examen écrit (9 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 34 ECTS	

BMed2 - 2^{ème} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B2.3, B2.7, B2.8, B2.9, B2.10	Enseignement : B2.5, B2.7, B2.8, B2.10
Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.3 – Examen écrit (9 crédits ECTS) • B2.9 – Validation par présence et éventuels travaux exigés (1 crédit ECTS) 	Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B2.5 – Examen écrit (7 crédits ECTS) • B2.7 – Travail personnel ou de groupe (1 crédit ECTS) • B2.8 – Validation par présence (3 crédits ECTS) • B2.10 Examen écrit (5 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 26 ECTS	





UNIL | Université de Lausanne
 Faculté de biologie et de médecine
 École de médecine
 Rue Dr César-Roux 19
 CH-1005 Lausanne

BMed3 - 1^{ère} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B3.1, B3.3, B3.6 « recherche clinique »	Enseignement : B3.4, B3.6 « IMCO »
Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.1 – Examen sur tablette informatique (8 ECTS) • B3.3 – Examen sur tablette informatique (8 ECTS) • B3.6 « recherche clinique » – Travail personnel ou de groupe 	Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.4 – Examen sur tablette informatique (8 ECTS) • B3.6 « IMCO » – Présentation orale et écrite (7 ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 31 ECTS	

BMed3 - 2^{ème} année - Semestre d'automne	Semestre de printemps
Enseignement : B3.2, B3.7, B3.8	Enseignement : B3.5, B3.8, B3.9
Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.2 – Examen sur tablette informatique (7 ECTS) • B3.7 – Examen écrit (5 ECTS) 	Évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • B3.5 – Examen sur tablette informatique (8 crédits ECTS) • B3.8 – Examen ECOS (6 ECTS) • B3.9 – Travail personnel ou de groupe (3 crédits ECTS)
Nombre de crédits ECTS acquis : 29 ECTS	

Direction EM | 12.09.2024

Ecole de médecine
 Faculté de biologie et de médecine

